Envoyé en préfecture le 23/04/2026
Reçu en préfecture le 23/04/2026
Publié le
ID : 022-212201362-20260423-DL2603011-DE

LOUDÉAC

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

ARRONDISSEMENT DE SAINT-BRIEUC
Canton de LOUDEAC

COMMUNE DE LOUDEAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE – JEUDI 16 AVRIL 2026

Convocation

Date : 10/04/2026
Affichée le :10/04/2026

Nombre de Conseillers :

En exercice : **29**
Étaient présents : 26
Pouvoirs : 3
Étaient absents excusés : 3
Était absent non-excusé : 0
Votants : 29

N° DELIBERATION
DL2603011

Le seize avril deux mille vingt-six, à dix-huit heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de LOUDEAC se sont réunis sous la présidence de **Monsieur Bruno LE BESCAUT, Maire.**

ETAIENT PRESENTS : MM et MMES,

LE BRETON Rodolphe, BOSCHER Evelyne, PRESSE Philippe, SCOUARNEC Jean-Michel, LE STRAT Odile, BLANCHARD Jean-Luc, GOUEROU Gaëlle, GLORY Jacques, DUROS Henry, MASSE Jacques, PASCO Régine, BERNARD Corinne, GLOTIN Eliane, ROBIN Michel, LE CROM Claudine, GAUTIER Guy, MACE Isabelle, GAUVRY Jean-Marie, BOIVENT Nathalie, BOUGEARD Rozenn, LAUNAY Benoit, AKOSSI Laurence, MAXIMIN Léa, PERRET Paul, CLEMENT Lucas, conseillers municipaux.

SECRETAIRE DE SEANCE : **Léa MAXIMIN.**

ABSENTS EXCUSES : BOSSON Alain donne pouvoir à LE BRETON Rodolphe, HENO Gaëlle donne pouvoir à BOSCHER Evelyne, BIZET Carole donne pouvoir à BOUGEARD Rozenn.

DÉSIGNATIONS ET REPRÉSENTATIONS

Fixation des règles de dépôt des listes dans le cadre de l'élection des membres de la commission de délégation de service public et de la commission d'appel d'offres

VU la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République,

VU l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la commande publique,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1411-5, L.1411-6, D.1411-3, D.1411-4, D.1411-5,

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de fixer les conditions de dépôt des listes de la Commission Permanente de Délégation de Service Public et de la Commission d'Appel d'Offres comme suit :

- ***Les listes seront déposées ou adressées au Secrétariat du Conseil Municipal au cours de la séance de l'Assemblée à laquelle sera inscrite l'élection des membres des commissions susvisées,***
- ***Les listes pourront comporter moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir, conformément à l'article D 1411-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,***
- ***Les listes devront indiquer les noms et prénoms des candidats aux postes de titulaires et de suppléants.***

Acte certifié exécutoire par :
- Affichage électronique le :
- Envoi en préfecture le : 23 AVR. 2026

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits, ont signé les membres présents
(suivent les signatures)
Pour expédition certifiée conforme
LOUDEAC, le 23 AVR. 2026

Le Maire,
Bruno LE BESCAUT

La Secrétaire de séance,
Léa MAXIMIN

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355